

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
-----

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU MASTER EN  
LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) DE L'UFR DES  
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (LSH) DE L'UNIVERSITÉ  
GASTON BERGER (UGB) DE SAINT-LOUIS**

**Équipe d'évaluation:**

- M. Ousmane GUEYE, Professeur assimilé, UIDT, Président
- M. Amet KEBE, Maître de Conférences titulaire, membre
- M. Omar NIANG, Expert commercial, membre de l'ONES, membre

**Signature,  
Pour l'équipe, le Président**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Ousmane Gueye', is written over a horizontal line.

**Septembre 2025**

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS :

|            |                                                                                                        |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ANAQ-Sup : | Autorité Nationale D'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation |
| CDD        | Contrats à Durée Déterminée                                                                            |
| CDI        | Contrats à Durée Indéterminée                                                                          |
| CER        | Commission Enseignement et Réforme                                                                     |
| CIAQ :     | Cellule Interne Assurance Qualité                                                                      |
| CRAC       | Civilisation, Religion, Arts et Communication                                                          |
| DCISC      | Direction de la coopération, de l'insertion et du service à la communauté                              |
| EC         | Élément Constitutif                                                                                    |
| JDI        | journées de l'insertion                                                                                |
| LEA        | Langues Étrangères Appliquées                                                                          |
| LMD :      | Licence-Master-Doctorat                                                                                |
| MESRI :    | Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation                              |
| PER :      | Personnel d'Enseignement et de Recherche                                                               |
| PATS :     | Personnel Administratif, Technique et de Service                                                       |
| PV :       | Procès-Verbal                                                                                          |
| REAL       | Réseau des alumni de LEA                                                                               |
| REESAO     | Réseau pour Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest                               |
| SJP        | Sciences Juridiques et Politiques                                                                      |
| SEG        | Sciences Economiques et de Gestion                                                                     |
| UE :       | Unité d'Enseignement                                                                                   |
| UGB        | Université Gaston Berger                                                                               |
| TPE :      | Travail Personnel de l'Etudiant                                                                        |

## **Table des matières**

|                                                                                                |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. PRESENTATION DE L'INSTITUTION ET DU PROGRAMME EVALUE.....</b>                            | <b>4</b>  |
| <b>2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION.....</b>                                           | <b>6</b>  |
| <b>3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE.....</b>                                               | <b>7</b>  |
| <b>4. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE<br/>L'ANAQ-SUP .....</b> | <b>9</b>  |
| <b>5. POINTS FORTS DU PROGRAMME.....</b>                                                       | <b>20</b> |
| <b>6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME.....</b>                                                     | <b>20</b> |
| <b>7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES.....</b>                                                         | <b>20</b> |
| <b>8. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT .....</b>                                              | <b>21</b> |
| <b>9. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP .....</b>                                                   | <b>21</b> |
| <b>10. PROPOSITION DE DÉCISION: .....</b>                                                      | <b>22</b> |

# **INTRODUCTION**

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) a sollicité auprès de l'Autorité Nationale d'assurance Qualité de l'enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANAQ-Sup) le renouvellement de l'accréditation de son programme de master en Langues Étrangères Appliquées (LEA).

À cet effet, l'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Prof. Ousmane GUEYE (président), du Dr. Amet KEBE (membre) et de Me. Omar NIAN, expert commercial, pour procéder à l'évaluation du programme de master en Langues étrangères appliquées (LEA) conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ – Sup.

L'évaluation s'est déroulée le 11 juin 2025, de 8h à 17h. Pendant cet intervalle de temps, l'équipe des experts a pu vérifier si le programme soumis à l'évaluation satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

## **1. Présentation de l'institution et du programme évalué**

### **1.1. Présentation de l'institution**

L'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, créée par la loi N°90-03 du 02 janvier 1990 et régie par le décret N°2021-1501 du 16 novembre 2021 fixant ses règles d'organisation et de fonctionnement, est un établissement public d'enseignement supérieur doté d'une autonomie financière et administrative.

Elle est située à 13 kilomètres de la ville de Saint-Louis, sur la Route Nationale N°2 vers la Mauritanie et s'étend sur une superficie de cent quatre-vingt-dix (190) hectares.

L'université Gaston Berger comprend, au niveau central, trois organes de gouvernance, à savoir :

Le Conseil d'Administration

Le Conseil Académique

Le Recteur

L'U.G. B compte aujourd'hui huit (08) Unités de Formation et de Recherche (UFR) dont celle des Lettres et Sciences Humaines à laquelle est adossé le département de Langues étrangères Appliquées (LEA) dont le programme de master fait l'objet de la présente évaluation.

### **1.2 Présentation du programme de master LEA**

Comme indiqué plus haut, le département de LEA fait partie des six départements de l'Unité de formation et de Recherche des Lettres et Sciences Humaines (UFRLSH).

La filière LEA (Langues Étrangères Appliquées), proposée depuis 1990, année d'ouverture de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, est une formation universitaire à finalité professionnelle.

Elle vise les objectifs suivants :

- Offrir une formation approfondie en Langues étrangères (deux) : L'Anglais pour tous et l'Allemand, l'Arabe, ou l'Espagnol au choix de l'étudiant
- Fournir à l'étudiant des connaissances de base dans des domaines scientifiques afférents aux langues étudiées, telles que la Linguistique, la Traduction et la Didactique des Langues.

Cette formation linguistique est axée sur les besoins de communication multilingue de l'entreprise et est appliquée aux domaines de spécialisations de l'étudiant, à savoir le commerce et les Affaires ou le Tourisme.

### ❖ Les spécialités

**Le commerce International et Affaires :** Elle vise à former des cadres de haut niveau destinés au secteur du commerce international et des Affaires en Général.

L'accent est mis sur la micro-économie, le Marketing, la fiscalité, la comptabilité /Gestion, l'informatique, la Gestion des Ressources Humaines, le Droit des Affaires et les mécanismes et procédures d'import et d'export.

Dans ce domaine, les connaissances linguistiques des étudiants de L. E.A constituent un atout majeur, pour l'entreprise soucieuse d'aller à la conquête de marchés étrangers.

- **Le Tourisme :** Elle a pour mission de former des cadres polyvalents.

L'accent est mis sur la géographie, l'aménagement et l'économie touristique, la gestion /comptabilité, l'informatique, les techniques d'élaboration et de commercialisation (Marketing, publicité, forfait, billetterie) de produits sénégalais.

Dans ce domaine, la connaissance de la Langue, de la culture et de la civilisation des pays d'origines des touristes potentiels constitue un apport considérable.

Des professionnels hautement qualifiés sont associés à l'élaboration des programmes et de la définition des contenus pédagogiques.

### ❖ Les débouchés

Les principaux profils de sortie de L.E.A, après le Master, sont les suivants :

- Directeur de programme ;

- Coordinateur Logistique trilingue ;
- Responsable Communication et Marketing ;
- Chef de Zone Export ;
- Gestionnaire Chef de projets ;
- Gestionnaire d'hôtel ;
- Consultant en projets de développement touristique ;
- Traducteur Trilingue spécialisé ;
- Responsable Clientèle ;
- Directeur de projets touristiques et culturels ;
- Attaché parlementaire.

L'auto-évaluation du programme de Master L.E.A (2018-2024) s'inscrit dans une démarche inclusive ; toutes les parties prenantes, étudiants, enseignants-chercheurs, PATS, chef de département, Directeur de l'UFR-LSH, Directrice de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), coordinateur du Master, membres du comité de pilotage, ont activement contribué à la collecte des données nécessaires. Le Conseil de département, instance de délibération de la formation, a accompagné tout le processus, depuis le début jusqu'à l'adoption du rapport final d'auto-évaluation présenté au mois d'octobre 2024 à Autorité Nationale D'assurance Qualité de l'enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANAQ- SUP) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en vue d'obtenir le renouvellement de l'accréditation du programme évalué.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

La rédaction du rapport d'auto-évaluation a respecté l'essentiel des orientations fournies par le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-SUP. Dans l'ensemble, le rapport a été bien élaboré, bien écrit, clair et documenté.

L'auto-évaluation du master LEA s'inscrit dans une démarche inclusive ; toutes les parties prenantes (étudiants, enseignants-chercheurs, PATS) ont activement contribué à la collecte des données nécessaires.

Toutefois, il faut regretter l'absence de signature du recteur, en sa qualité de responsable de l'institution, sur la page de couverture du rapport d'auto-évaluation.

Il faut aussi noter une confusion. En effet, il est, par endroits, fait état de semestre 6 dans le rapport d'auto-évaluation, comme l'atteste ce qui suit : (Standard 1.03 : ...Ces enseignements préparent au stage en entreprise, prévu à la fin du semestre six (6), et donnent à l'étudiant les outils de base pour la création d'entreprise.)

Il faut indiquer que les semestres du master vont de 1 à 4 ; le master n'est pas un prolongement de la licence.

### **3. Description de la visite sur site**

L'équipe d'évaluateurs de l'A.N.A. Q-SUP est arrivée à l'heure prévue, 08h 30 min ; les évaluateurs ont d'abord été reçus, par le Directeur de l'U.F. R LSH, puis par le Directeur-Adjoint et le chef du Département LEA. C'était des occasions de passer en revue l'objet de la visite sur site.

#### **3.1 Organisation et déroulement de la visite**

Il y a d'abord eu une première rencontre au cours de laquelle les présentations ont été faites.

Ensuite, la parole a été donnée au Directeur adjoint qui a fait une brève présentation de l'UFR LSH.

La cheffe de département de LEA quant à elle a pris la parole pour introduire le président du comité de pilotage. Ce dernier a fait une présentation exhaustive du programme de formation, dans ses spécificités, ses objectifs, ses compétences attendues, les profils de sortie et les révisions de la maquette avec l'intégration d'unités d'enseignement dans des activités pédagogiques et les matières d'applications transversales, fondamentales et optionnelles.

Le déroulement de la présentation sur Power point a permis de passer en revue les Unités d'enseignement, les charges de travail, les crédits de même que les langues A et B, les matières d'application qui occupent une place importante dans l'offre de formation.

La séance de présentation de l'offre de formation et du rapport d'auto-évaluation a donné lieu à des échanges approfondis axés, entre autres, autour des points suivants :

- Le nombre de syllabus fournis ;
- Les cahiers de textes ;
- L'évaluation des enseignements ;
- Les personnels administratifs technique et de service (PATs) ;
- Le taux de réussite, les taux d'abandon et de redoublement ;
- L'accompagnement et le suivi des diplômés à l'insertion ;
- La mobilité des étudiants aux niveaux national et international ;
- Les éléments de preuve manquants à fournir lors de la visite sur site ;
- La présentation de la maquette pédagogique en rapport avec les dispositions du décret 2012-1115 et les recommandations du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) ;
- Les recommandations issues du rapport d'évaluation précédent ;
- La présentation des champs et des standards du rapport d'auto-évaluation.

Au terme de cette première séance de travail, l'équipe a rencontré, tour à tour, des membres du personnel d'enseignement et de recherche (n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques), des membres du personnel administratif, technique et de service et des étudiants du programme du Master LEA. Après la pause déjeuner, il a été procédé à la visite des locaux.

A la suite de la visite des lieux, les experts se sont retirés pour faire le point sur la visite et harmoniser leurs positions.

Une restitution orale, au cours de laquelle les premières impressions des évaluateurs ont été communiquées au Directeur adjoint et au comité de pilotage, a clôturé la journée.

### 3.2 Appréciation de la visite sur site

L'équipe d'experts externes de l'ANAQ-SUP a été accueillie dans des conditions de travail correctes et propices à la réalisation de la mission d'évaluation. La salle de réunion avait été bien aménagée et tous les éléments de preuve ont été mis à la disposition des évaluateurs sous forme d'un document bien relié retraçant les champs et standards appuyés des éléments de preuve et des commentaires.

Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts :

| Horaire          | Activités des experts                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 08h 30 – 09h 00  | Arrivée et installation,<br>Lancement des activités ;<br>Présentation des acteurs ;<br>Rappel des objectifs de la visite ;<br>Validation de l'agenda de travail ;<br>Présentation sommaire de l'établissement : missions et gouvernance                                                                             |
| 09 h 00 – 10h 27 | Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires): présentation des champs et différents Standards                                                                                                                                                                          |
| 10h 29 – 11h 39  | Entretiens et discussions avec les PER du programme                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 11h 45 – 12h 57  | Entretiens et discussions avec les PATS,                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 12h 58 – 14h 00  | Pause- déjeuner                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 14h 00– 14h 30   | Entretiens et discussions avec les Étudiants,                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 14h 30 – 15h 41  | Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centre de documentation, bloc administratif, salles multi média et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositifs de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date), bouches d'incendie, escaliers de secours |
| 15h 42 – 16h 10  | Synthèse de la journée : Réunion d'harmonisation entre les experts                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 16h 12 – 16h 30  | Restitution orale des premiers éléments d'appréciation forts et à améliorer                                                                                                                                                                                                                                         |

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Champ d'évaluation 1 : objectifs et mise en œuvre du programme d'études</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b><i>Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p>Le programme de formation est régulièrement dispensé depuis onze années. Cinq (5) promotions sont sorties. Une partie des diplômés est insérée sur le marché du travail ou est allée poursuivre ses études à l'étranger (Autriche, Espagne, États-Unis, France, etc.), tandis que l'autre a pu accéder au troisième cycle (Doctorat).</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b><i>Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p>Les objectifs de formation du master sont en parfaite adéquation avec les missions de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis déclinées dans son Plan stratégique 2021-2025. Il s'agit, entre autres, de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Offrir une formation en langues adaptée aux besoins du marché de l'emploi ;</li><li>• Fournir à l'étudiant des outils de base dans des domaines d'application tels que la comptabilité, l'analyse financière, les ressources humaines, le management interculturel, le marketing, la communication, la technique de création d'entreprise, etc.</li></ul> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p> |
| <b><i>Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <p>Il convient d'indiquer que la finalité même de l'offre de formation en Langues étrangères appliquées prévoit l'établissement de liens étroits avec le monde professionnel. C'est ainsi que des enseignements relevant de différents domaines d'application sont introduits. Il s'agit entre autres de ce qui suit : découverte du monde professionnel, économie, sociologie du développement, géographie économique, informatique, etc. Ces enseignements préparent au stage en entreprise et donnent à l'étudiant les outils de base pour la création d'entreprise.</p>                                                                                                                    |

Par ailleurs, en collaboration avec la Direction de la coopération, de l'insertion et du service à la communauté (DCISC) et le Réseau des alumni de LEA (REAL), le département de LEA a initié, depuis 2013, un forum d'échanges et de parrainages professionnels. Renommé depuis 2022 « Journée de l'insertion », ce forum a pour objectif de faire bénéficier aux étudiants de l'expérience de leurs aînés insérés dans le marché du travail.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 2 : organisation interne et gestion de la qualité**

***Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.***

Le Master LEA est placé sous la responsabilité scientifique d'un Maître-Assistant, à défaut d'avoir un professeur. Le responsable scientifique, nommé par arrêté du Directeur de l'U.F.R sur proposition de l'Assemblée de département, est le premier collaborateur du chef de département. Dans ses tâches administratives, le chef de département est appuyé par quatre (4) enseignants chercheurs permanents coordonnateurs des quatre collèges de langue (allemand, anglais, arabe et espagnol), d'une secrétaire. L'assemblée de département est l'instance de décision du département. Les quatre collèges en sont les différents organes de consultation, notamment sur des questions liées à la répartition des charges d'enseignement, au recrutement des PER, etc. L'assemblée de département, composée du PER (19), de la secrétaire (chargée des comptes rendus) et du représentant des étudiants, se réunit régulièrement et délibère sur toutes les questions relatives à la vie du département. Les décisions issues des réunions sont diffusées par voie électronique (liste de diffusion du département et groupe Whatsapp) au sein du département et transmises à la Direction de l'UFR. En outre, un amphithéâtre de rentrée est organisé chaque début d'année universitaire.

**Appréciation globale du standard : ATTEINT**

***Standard 2.02 Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.***

Le processus de conception de l'offre de formation a vu la participation de tous les enseignants-chercheurs permanents et d'une partie des intervenants externes (professionnels). À cet effet, des comités techniques ad hoc ont été mis en place pour réfléchir sur les améliorations à apporter à la maquette existante.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, un questionnaire d'évaluation des enseignements, proposé par la Cellule interne d'assurance-qualité, en collaboration avec la Commission Enseignement et Réforme (CER), permet de recueillir les avis des étudiants sur les contenus de la formation. L'évaluation porte spécifiquement sur trois rubriques principales : syllabus (i), documentation proposée (ii) et respect des données figurant dans le syllabus (iii). Le traitement des données a été effectué par le comité ad hoc, composé de sept membres, dont quatre (4) PER, deux (2) PATS et un (01) étudiant.

**Appréciation globale du standard : ATTEINT**

***Standard 2.03 Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.***

Depuis la mise en place de l'ANAQ-Sup, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis s'efforce de conduire l'ensemble de ses actions en conformité avec les normes de qualité exigées par les dispositions des décrets d'application de la réforme Licence Master Doctorat (LMD). C'est ainsi que, dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique 2021-2025 de l'institution, il a été vivement recommandé le renforcement des missions de la CIAQ. Cette dernière accompagne régulièrement les programmes de formation dans la conduite de leur évaluation interne. C'est à ce titre qu'elle est représentée au sein du comité de pilotage de l'auto-évaluation du Master de Langues étrangères appliquées.

À la suite des évaluations externes, il est d'usage que les résultats de ces évaluations fassent l'objet de rencontres et soient exploités au sein du département. Les coordonnateurs de collèges veillent à l'application des recommandations issues de ces rencontres.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières.***

Dans le souci de mettre les contenus de formation en parfaite adéquation avec les besoins des milieux socio-économiques, le programme de LEA veille au respect et à la mise en œuvre des normes de qualité. Sur le plan de l'organisation administrative interne, il est instauré un système de circulation et de partage de l'information qui ne laisse aucun acteur en rade.

La révision de l'offre de formation s'est inscrite dans une démarche inclusive permettant de recueillir les avis du PER, des représentants des étudiants (à travers l'évaluation des enseignements) et des professionnels, notamment les alumni à travers les journées de

l'insertion (JDI). Les retours d'expérience et de vécus professionnels des uns et des autres sont généralement favorables à une prise en compte effective des réalités et besoins actuels du monde de l'emploi.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : curriculum et méthodes didactiques**

***Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.***

La maquette du Master Langues étrangères appliquées est structurée conformément aux recommandations du système LMD. Conformément aux dispositions du décret Master N° 2012-1115 du 12 octobre 2012 modifié, en son article 2, la formation prépare à l'insertion professionnelle ou à la poursuite des études en doctorat. C'est pourquoi, des enseignements comme le Management interculturel, la Gestion des ressources humaines, la Logistique et le transport, la Fiscalité des entreprises, les Techniques de commerce international, la Traduction et la Communication en entreprise occupent une place importante dans le dispositif pédagogique. La formation compte cent-vingt (120) crédits capitalisables sur quatre (4) semestres. Elle comporte des Éléments constitutifs (EC) regroupés au sein d'Unités d'Enseignement (UE) obligatoires, optionnelles. Le système de compensation ne s'applique qu'à l'intérieur des UE, entre EC. Des syllabus ont été élaborés pour chaque EC/UE, sur la base du modèle adopté par la Commission Enseignement et Réforme (CER). Les contenus des syllabi font l'objet de discussions au sein des collèges de langue.

Toutefois, il y a lieu de faire observer que les recommandations du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) ne sont pas tout à fait prises en compte. En effet, on note au niveau du programme de master des semestres avec 8 Unités d'Enseignement (UE), au lieu d'un maximum de 6 recommandé par le REESAO.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.***

Le Master LEA est composé de trois types d'enseignement : les matières linguistiques (français, anglais, allemand, arabe et espagnol) (i), les matières d'application (comptabilité, gestion, droit, TIC, fiscalité, analyse financière, logistique/transport, gestion des ressources humaines, techniques d'expression et de communication, etc.) (ii) et les matières de renforcement à l'auto-emploi (Management interculturel, séminaire de création d'entreprise, stage) (iii).

Il s'agit d'une combinaison pluridisciplinaire qui permet de renforcer l'employabilité des diplômés.

Les méthodes pédagogiques employées sont certes diverses, mais répondent aux exigences de cette pluridisciplinarité. La différence dans les méthodes d'enseignement trouve son explication dans les différences de parcours des enseignants. En effet, le département compte dans son corps enseignant d'anciens professeurs d'enseignement secondaire et d'autres formés dans des universités étrangères. Cette diversité a pu être traduite en avantage par l'instauration d'un cadre d'échanges d'expériences pédagogiques au grand bénéfice des étudiants.

Par ailleurs, en dehors des enseignements proposés dans l'offre de formation, le département initie des rencontres périodiques autour des thèmes suivants préparant l'étudiant à l'insertion dans le monde professionnel : le développement personnel et la recherche d'emploi, la prise de parole en public et le leadership. Le système d'évaluation se fait à travers quatre modalités : les évaluations formatives organisées en marge des séances de travaux dirigés (TD), les dossiers d'enquête et mémoires de fin de cycle, les exposés et les examens terminaux (première et seconde session).

Il convient, toutefois, de noter qu'il y'a encore des EC sans séance de TD, ce qui signifie un enseignement centré sur l'enseignant.

Il faut aussi souligner que la rencontre avec les étudiants a permis de se rendre compte que le contrôle continu n'est pas généralisé.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.***

La délivrance des attestations de réussite et de diplôme est conditionnée par l'obtention de la totalité des crédits requis : 60 crédits pour le Master 1 et 60 crédits pour le Master 2. Le passage conditionnel s'effectue entre le M1 et le M2 lorsque l'étudiant obtient au moins 70% des crédits (soit 42/60). Les types d'attestation sont délivrés : l'attestation de réussite en M1, l'attestation d'admission (Master) et l'attestation de passage conditionnel (en M2). La capitalisation des crédits d'une UE n'est effective que lorsque l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Comme prévu dans la charte des examens, l'étudiant peut, après la proclamation des résultats, procéder à la consultation de ses copies pour d'éventuelles réclamations qui seront prises en charge par le jury.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.***

Le taux de réussite au cours des trois dernières années évolue en dents de scie, comme l'atteste ce qui suit :

2020-21 : 33,52% en M2

2021-22 : 34,2% en M2

2022-23 : 35 % en M2

Cette situation s'explique par l'instabilité des années académiques, particulièrement marquées par la pandémie de la COVID 19 et le retard accusé par la plupart des étudiants dans la rédaction et soutenance du mémoire de fin de cycle.

Cependant, des efforts constants et réels sont notés au niveau de l'encadrement des étudiants par les membres du personnel d'enseignement, surtout ceux en charge des cours de méthodologie de recherche et de rédaction du mémoire. Ces derniers organisent souvent des séances de cours supplémentaires non prévues dans le planning semestriel.

Malgré les difficultés rencontrées il y' a lieu, toutefois, de travailler à avoir des taux de réussite plus élevés, car l'une des caractéristiques du système LMD, c'est aussi la pédagogie de réussite.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 4 : personnel d'enseignement et/ou de recherche (per)**

***Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.***

Le corps enseignant du département de LEA est composé de dix-neuf (19) permanents, dont un (01) professeur titulaire, un (01) professeur assimilé, huit (8) maîtres de conférences titulaires, huit (8) maîtres de conférences assimilés et un (01) coopérant étranger. Le mode de recrutement des PER obéit à des critères d'excellence. Ainsi, le processus débute par un appel à candidatures ouvert et publié sur les supports de diffusion d'informations de l'UGB (site web, affichage, listes de diffusion, etc.). La définition des profils de postes se fait en Assemblée de Département au sein des collèges de langue.

Quant aux intervenants externes (vacataires) ils sont au nombre de onze (11), dont neuf (9) sont issus du monde professionnel, un (01) doctorant, un (01) professeur d'enseignement secondaire. Ils sont liés au département par un contrat d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Il faut aussi indiquer que le Département compte dans son corps pédagogique sept (7) enseignants permanents provenant des autres établissements (UFR Sciences Juridiques et Politiques -S.J.P UFR de Civilisation, Religion, Arts et Communication -C.R.A.C et UFR Sciences économiques et de Gestion -S.E.G). Cette diversité du corps enseignant répond non seulement au caractère pluridisciplinaire de la filière LEA, mais aussi aux exigences du LMD qui préconise la mutualisation et l'ouverture des enseignements, notamment à travers des UE d'application ou UE optionnelles. Du point de vue scientifique et didactique, le personnel enseignant est suffisamment qualifié pour mener les activités pédagogiques du programme

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.***

La répartition des charges horaires d'enseignement se fait conformément aux dispositions prévues à cet effet par la loi 81-59 du 9 novembre 1981 portant statut du personnel enseignant des universités au Sénégal. Tous les enseignants sont membres permanents ou associés de laboratoires locaux et/ou internationaux. Les responsabilités administratives sont assumées par un chef de département assisté d'une secrétaire. Le chef de département est élu conformément au décret n° 2021- 1506 du 16 novembre 2021 fixant les règles

d'organisation et de fonctionnement de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Il veille scrupuleusement au respect du temps de travail prévu pour chaque enseignant à travers la vérification effective des cahiers de textes et la collaboration des délégués de classe. Le Master LEA est placé, conformément aux dispositions du décret Master 2012-1115, en son article 18, sous la coordination d'un responsable, premier collaborateur du chef de département nommé par arrêté du Directeur de l'UFR sur proposition de l'Assemblée de département.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.***

Chaque enseignant-chercheur permanent bénéficie d'un voyage d'études tous les deux ans. Cette mobilité est prévue par la loi 81-59 du 9 novembre 1981 portant statut du personnel enseignant des universités au Sénégal. En outre, le département est lié à des universités étrangères (françaises, anglaises, espagnoles, autrichiennes, mauritaniennes, nord-américaines, etc.) par des accords de coopération à travers lesquels la mobilité des enseignants-chercheurs occupe une place importante. Aujourd'hui, grâce à un accord de coopération entre l'UGB et l'Université de Klagenfurt, des enseignants-chercheurs du département sont régulièrement invités par cette dernière à animer des séminaires et des cours magistraux. Des exemples similaires existent avec l'Université des Lettres et Sciences humaines de Nouakchott, l'Université de Gambie, l'Université de La Laguna. À l'inverse, le département accueille, dans le même cadre, des enseignants-chercheurs en provenance de trois des institutions susmentionnées (l'Université de La Laguna, l'Université de Klagenfurt et l'Université des Lettres et Sciences humaines de Nouakchott).

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 5 : étudiant(e)s**

***Standard 5.01 : Les conditions d'admission au programme sont publiées***

L'accès à la formation se fait à travers un appel à candidatures. Pour la présélection des candidats, des critères sont établis par la commission de recrutement en référence au décret LMD du master cité supra en son article 8. Il s'agit notamment de critères d'excellence, de provenance et d'expérience. « Peut s'inscrire en Master I, l'étudiant ayant justifié : - soit d'un diplôme de licence dans un domaine compatible avec celui du master sollicité ; - soit d'un

diplôme admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation en vigueur.

L'admission n'est pas automatique. Elle se fait par test et/ou examen de dossier. »

Dans le cadre de la formation, les étudiants sont informés de leurs droits, devoirs et responsabilités lors de l'amphi de rentrée. En outre, d'autres supports, comme le guide de l'étudiant, la charte des examens, le Règlement intérieur, etc., sont mis à leur disposition

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 5.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.***

Au département de LEA, l'égalité filles/garçons est effective dans les procédures d'admission au Master. Le pourcentage des filles évolue de façon croissante d'année en année, comme l'atteste la situation en M2:

2023-24: 57,14 d'hommes contre 35,71 de femmes en M2.

Dans l'organisation des évaluations et au cours des délibérations, les étudiants sont traités sur un pied d'égalité, sans aucune discrimination basée sur l'origine, le sexe, la race, etc. Seuls les critères d'excellence priment

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 5.03 L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.***

Avec dix-neuf (19) enseignants permanents et (25) intervenants externes, le département assure à ses étudiants un encadrement à la hauteur des exigences de la formation. L'intervention de professionnels dans la formation témoigne aussi du souci de préparer les étudiants à l'insertion dans le monde socio-économique.

En plus, les enseignants-chercheurs bénéficient de sessions de renforcement de capacité comme en pédagogie universitaire.

De même, l'exploitation du questionnaire administré aux étudiants en vue de l'évaluation des enseignements a permis d'avoir un regard distancié sur l'offre globale de la formation, ce qui permet d'effectuer les recadrages nécessaires.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 5.04 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.***

Le département LEA promeut la mobilité des étudiants, conformément aux recommandations du système LMD. La sélection s'effectue sur la base de critères d'excellence. Ainsi, vingt-deux (22) étudiants ont bénéficié de mobilité de 2018 à 2024 dont douze (12) à l'Université de Klagenfurt (Autriche) et dix (10) à l'université de Tennerife /Santa Cruz (Espagne).

En plus, dans le cadre de l'accord de partenariat qui lie l'UGB à l'Université des Émirats arabes unis, cinq (5) étudiants arabisants ont été invités à prendre part à une session de formation intensive en langue arabe.

La mobilité sur le plan international est effective au département de LEA avec la signature des accords de coopération entre l'UGB et l'Université de Nouakchott (UN) Mauritanie le 6 février 2023 et avec l'IVERSIDAD DE GRANADA. Toutefois, il y a lieu de diversifier les partenariats, en allant par exemple vers des pays comme la Gambie.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.***

En vue de mieux prendre en compte la vocation professionnalisante de la formation, le département a désigné un enseignant permanent en qualité de responsable de l'insertion.

Parmi les missions de ce dernier, on peut citer entre autres ce qui suit :

- l'organisation de la Journée d'Insertion (JDI) de LEA,
- jouer un rôle d'interface entre LEA et la DCISC, toujours associée aux activités de préparation ;
- assister les étudiants dans leurs recherches de stages, en établissant les premiers contacts avec les entreprises et en les accompagnant dans la préparation de leurs dossiers de candidature (curriculum vitae, lettres de motivation, demandes, etc.).

A travers la mise sur pied du Réseau des Anciens de LEA (REAL), le département entend assurer un suivi permanent et plus rapproché de ses étudiants. Cette structure, qui sert par ailleurs d'outil de conseil et de propositions pour le département, aide au placement des étudiants, notamment à travers des postes de stages débouchant généralement sur des Contrats à Durée Déterminée (CDD) ou Contrats à Durée Indéterminée (CDI).

En plus, certains diplômés sont parvenus à créer leurs propres entreprises, ce qui traduit la pertinence du cours « Techniques de Création d'Entreprise » (TCE) dans l'offre d'enseignement.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 6 : dotation en équipements et en locaux**

***Standard 6.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.***

Le département de Langues étrangères appliquées est doté de salles multimédia entièrement équipées et répondant donc aux normes.

Le département dispose, au niveau du centre de documentation de l'UFR d'une capacité de 100 places, d'un espace pour les langues et les matières d'application.

Il ne faut pas oublier l'existence de toilettes communes où la séparation entre hommes et femmes n'est pas visible. Les étudiants ne sont pas en reste, car ils disposent d'un espace aménagé leur permettant de se reposer en dehors des cours.

Au niveau des infrastructures, il y n'y presque pas d'extincteurs. D'autres insuffisances concernent l'absence de bouches d'incendie et de dispositifs pour les personnes à mobilité réduite.

Toutefois, un dispositif est mis en place pour la sécurité des biens et personnes.

Un guichet Ecobank est installé dans l'enceinte de l'UFR pour permettre aux clients dont les étudiants de ladite banque de faire leurs opérations sur place.

La dotation en équipements, matériels et mobiliers de bureau figure dans le tableau suivant.

| Équipements | Ordinateur de bureau | Vidéoprojecteur | Imprimante | Scanner | Bureaux équipés |
|-------------|----------------------|-----------------|------------|---------|-----------------|
| Quantité    | 19                   | 03              | 19         | 1       | 11              |

Tous les enseignants-chercheurs disposent d'un ordinateur portable, en plus d'un poste fixe doté par l'UFR. Sur le plan financier, la formation bénéficie d'une subvention annuelle inscrite sur le budget de l'UFR.

Il faut, toutefois, noter que l'absence de fonctions de services constitue un handicap au bon fonctionnement du département de LEA.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## 5. Points forts du programme

- Maquette élaborée selon les normes du système LMD
- Programme régulièrement dispensé
- Bonne implication du PER et des professionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'offre de formation
- Existence de manuel de procédures pédagogiques, d'un règlement intérieur, de syllabi, de cahiers de textes,
- Bon suivi des diplômés / Bon taux d'insertion
- Organisation de journées d'insertion
- Existence d'évaluation des enseignements par les étudiants
- Personnel (PER et PATS) engagé
- Etudiants satisfaits de la formation et confiants en l'avenir
- Bonne implication des professionnels dans la formation
- Existence de salles multimédia aux normes
- Bonne représentation des délégués des étudiants et des PATS dans les organes de gouvernance
- Documentations suffisante
- Existence d'un guide de l'étudiant
- Bonne connexion internet

## 6. Points faibles du programme

- Non généralisation du Contrôle continu
- Certains EC n'ayant pas de séance de TD
- Quelques Insuffisances dans la mobilité des étudiants et des partenariats
- Absence de visibilité dans la distinction entre toilettes garçons et toilettes filles
- Insuffisances d'extincteurs

## 7. Appréciations générales

Le programme de master LEA de l'UGB qui a fait l'objet de l'évaluation répond globalement aux normes de qualité de l'ANAQ SUP (fonctionnement régulier des instances de gouvernance, prise de mesures d'assurance qualité, bon suivi des diplômés, existence de partenariats, évaluation des enseignements, existence de syllabi, de cahiers de textes de conventions de partenariat, satisfaction des acteurs ...).

Toutefois, le programme est invité à mieux prendre en compte la mise en œuvre des recommandations des évaluateurs.

## 8. Recommandations à l'établissement

- Faire de la généralisation du contrôle continu une réalité
- Proposer des séances de TD (pour les EC qui n'en ont pas) pour permettre aux étudiants de combiner la théorie et la pratique
- Diversifier les partenariats
- Faire une séparation nette entre toilettes garçons et toilettes filles
- Augmenter le nombre d'extincteurs

## 9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Travailler davantage à la vulgarisation du référentiel par des séances de formation et d'information à destination du PER, des PATS et des étudiants ;
- Communiquer de façon assez périodique, à travers les médias formels, sur les programmes accrédités afin d'encourager les autres à se soumettre à l'exercice ;
- Sensibiliser les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées sur le sens de la mission de l'ANAQ-Sup qui devrait être plutôt perçue comme un service public destiné à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de l'innovation.

### Suivi des recommandations issues de l'évaluation externe de 2018

| Recommandations                                                                            | Niveau de réalisation des recommandations      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| - Alléger les maquettes                                                                    | - Recommandation pas entièrement mise en œuvre |
| - Solliciter l'autorisation du directeur d'UFR pour les soutenances des mémoires de master | - Recommandation mise en œuvre                 |
| - Séparer les toilettes des Hommes de celles des Femmes                                    | - Recommandation pas entièrement mise en œuvre |
| - Résoudre les problèmes de connexion à internet                                           | - Recommandation mise en œuvre                 |
| - Inscrire des TD/ TP pour tous les EC                                                     | - Recommandation pas entièrement mise en œuvre |

|                                                                                          |                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| - Appliquer la grille indemnitaire harmonisée en ce qui concerne les PATS                | - Recommandation mise en œuvre     |
| - Faire intervenir des enseignants académiques titulaires au moins du doctorat           | - Recommandation mise en œuvre     |
| - Généraliser le système de contrôle continu                                             | - Recommandation pas mise en œuvre |
| - Indiquer sur la page de couverture les membres de jury de soutenance avec leurs grades | - Recommandation mise en œuvre     |
| - Augmenter les matières de spécialisation                                               | - Recommandation mise en œuvre     |

## **10. PROPOSITION DE DÉCISION:**

### **ACCREDITATION RECOMMANDÉE**